



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Ethique, science, santé et société

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Ethique, science, santé et société

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150008700

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
CHU de Paris (Saint-Louis) et UFR médecine (Université Paris-Sud).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'objectif de cette mention de master est d'offrir aux étudiants l'accès aux bases conceptuelles indispensables à la réflexion éthique et de développer chez eux, sur ce sujet, les facultés d'autonomie dans le discernement, l'argumentation et l'aide à la décision prise en concertation. La mention vise également l'acquisition de compétences sur la veille et la communication scientifique, ainsi que l'analyse et la rédaction d'articles.

La formation comprend un tronc commun de première année de master (M1), sous forme d'enseignements pluridisciplinaires sur l'éthique et les méthodes de la recherche. Trois spécialités sont proposées en deuxième année (M2) : *Ethique des pratiques de la recherche scientifique* ; *Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution hospitalière* ; *Ethique, maladie chronique, fin de vie et soins palliatifs*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La présentation générale de ce dossier d'évaluation et l'exposé des compétences acquises à l'issue de la formation sont clairs. Le M1 comprend 10 unités d'enseignement (UE) : 222 heures de cours magistraux réparties en 9



UE, dont près de la moitié confiées à des intervenants professionnels, auxquelles s'ajoutent 160 heures de travaux dirigés, l'accès à des conférences de grande qualité et la participation à un séminaire de méthodologie (méthodologie philosophique, méthodologie de recherche en éthique) ainsi que la rédaction et la présentation d'un mémoire (UE de 18 ECTS). Des cours en ligne sont également disponibles. L'ensemble, de même que les modalités générales de contrôle des connaissances, apparaît bien adapté aux objectifs de la formation, mais on note l'absence d'enseignements spécifiquement dévolus en langue et en technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Surtout, le dossier ne mentionne pas l'existence d'UE optionnelles permettant à l'étudiant de personnaliser son parcours. Cette organisation tubulaire de la formation, sans liberté de choix, n'est pas conforme à l'esprit général des masters. Quant aux compétences acquises dans le domaine de l'analyse et de la rédaction d'articles, elles ne semblent pas faire l'objet d'une évaluation formelle. En M2, les trois spécialités partagent cinq à six UE, ce qui témoigne d'une forte mutualisation entre elles. Cependant, cette situation conduit à s'interroger sur la réelle spécificité de chacune vis-à-vis des deux autres et à envisager, au moins pour la spécialité *Ethique des pratiques de la recherche scientifique*, une transformation en parcours au lieu de spécialité.

Cette formation s'adresse essentiellement à des membres de professions médicales (médecins, pharmaciens, odontologistes, sages-femmes) ainsi qu'aux étudiants des disciplines correspondantes ayant validé leur troisième année d'étude. Elle est également ouverte à des infirmiers, juristes et psychologues, dans des proportions non indiquées dans le dossier. L'origine géographique des étudiants n'est pas précisée. La sélection des candidats s'effectue par examen du dossier et entretien.

Ce master est présenté par l'université comme transversal aux domaines Droit-économie-gestion et Sciences-technologies-santé, ce qui lui confère une certaine spécificité vis-à-vis des autres formations en éthique présentes au niveau régional et national. Concernant l'adossement aux milieux socioprofessionnels, il est fait état de liens avec les comités d'éthique de l'INSERM et avec le Comité Consultatif National d'Éthique, mais sans précisions sur la forme concrète que prennent ces liens dans le fonctionnement de la formation. Quant à l'adossement à la recherche, il se limite à la participation, également non détaillée, de l'équipe d'accueil Etudes sur les sciences et les techniques (EA 1610). La poursuite en doctorat est possible au sein de l'école doctorale *Savoirs scientifiques, épistémologie, histoire des sciences, didactique des disciplines* (ED 400) de l'Université Paris 7 - Denis Diderot. Il est mentionné l'accueil d'étudiants étrangers dans chaque promotion, mais en nombre non précisé. Le dossier ne signale pas l'existence de collaborations, dans le cadre du master, avec des universités étrangères. Un projet PERECE (Plateforme Européenne de Recherche et de Concertation en Ethique) est en cours de développement et pourrait contribuer à l'internationalisation de la formation.

Les effectifs d'étudiants sont en progression en M1 (57 inscrits en 2008-2009, 65 en 2011-2012), alors que ceux de M2, pour l'ensemble des 3 spécialités, sont stables (37 en 2008-2009, 36 en 2011-2012). Les taux de réussite sont particulièrement faibles en M1 (42 à 54 %). Le redoublement est fréquent (près de 25 %). Globalement, une perte d'environ 40 % des effectifs est observée entre le M1 et le M2. La poursuite en doctorat ne concerne que 5 à 7 étudiants par an.

Le dossier ne fournit pas d'indications sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés. Il est vrai que la formation s'adresse très majoritairement à des professionnels de santé en activité (principalement des médecins) et à des étudiants des disciplines correspondantes, pour lesquels la question de l'insertion professionnelle ne soulève pas de réelles difficultés et peut donc être considérée comme sans objet. Il reste que la « plus-value » apportée par ce master à cette catégorie particulière d'étudiants mériterait d'être discutée davantage.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique à laquelle est associé un « groupe de suivi » dont la composition, réduite à une liste de noms, ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un véritable conseil de perfectionnement associant aux enseignants des étudiants, des professionnels et des agents administratifs. Les enseignements font l'objet d'une évaluation régulière par les étudiants, selon des procédures communes à l'ensemble de l'établissement. Les résultats pour la mention ne sont pas présentés. L'autoévaluation de la formation a été conduite selon un processus *bottom-up*. Ses conclusions ont été présentées et analysées, puis validées par le CEVU de l'établissement. Au terme de cette autoévaluation, les responsables de la mention proposent, pour le prochain contrat quinquennal, d'ajouter une spécialité supplémentaire aux trois spécialités existantes : *Pratiques psychologiques et éthiques en cancérologie*.

● Points forts :

- Une formation de qualité, répondant à une attente des professionnels de santé.
- L'organisation de conférences et séminaires thématiques particulièrement bien adaptés aux buts de la formation.
- La participation d'enseignants aux compétences diverses et complémentaires.
- Des facilités pédagogiques (cours en ligne) offertes aux étudiants en situation professionnelle.



- Points faibles :
 - Organisation tubulaire de la formation, ne laissant aucun choix d'UE à l'étudiant.
 - Taux d'échecs en M1 particulièrement élevé.
 - Absence de véritable conseil de perfectionnement.
 - Effectifs d'étudiants relativement faibles, particulièrement en M2.
 - Pas d'enseignements de langues ni de compétences transversales.
 - Pas de politique affirmée de relations et d'échanges internationaux.
 - Mise en commun d'un nombre d'UE peut-être excessif entre les trois spécialités.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage de cette mention mériterait d'être renforcé par la participation, au sein d'un authentique conseil de perfectionnement, d'étudiants, de diplômés, de professionnels et de représentants de l'administration. Ce conseil devrait s'attacher à mieux adapter la formation à l'esprit du système licence-master-doctorat (LMD), dans lequel chaque étudiant doit pouvoir choisir une partie des UE qu'il suivra et participer activement à l'élaboration de son parcours de formation. Compte tenu des effectifs d'étudiants inscrits actuellement, ce conseil devrait également s'interroger sur le nombre de spécialités à maintenir en M2, d'autant qu'un projet de création d'une quatrième spécialité est envisagé. Enfin, en raison de l'importance et de l'actualité des sujets traités dans cette formation, il serait utile de développer, en particulier à travers le projet PERECE, des collaborations pédagogiques avec d'autres universités françaises et européennes.



Evaluation par spécialité

Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution hospitalière

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

CHU Paris (Saint-Louis) et Université Paris-Sud.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Accueil partiel à la Fondation Rothschild (Paris).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif d'approfondir les compétences théoriques en éthique acquises en M1. Elle concerne plus spécifiquement les pratiques de santé en institution ou à domicile. Le recrutement est constitué de « professionnels de santé et du secteur social ».

- Appréciation :

L'enseignement est organisé sous forme de 321 heures de cours magistraux et 185 heures de travaux dirigés, auxquelles s'ajoutent la participation à un séminaire de méthodologie et l'accès à une journée thématique *Ethique et politique*. La présentation d'un mémoire est prévue en fin d'études (12 ECTS). Il n'y a pas d'UE optionnelles et la relation avec la recherche est essentiellement représentée par la participation à une UE *séminaire de méthodologie de la recherche universitaire* (3 ECTS) et à la rédaction d'un mémoire. Il n'est pas fait mention de stages ou de collaborations et d'échanges internationaux spécifiques à la spécialité ni d'enseignements transversaux (langue, notamment).

La spécialité accueille 20 à 35 étudiants chaque année, ce qui représente pour la mention près des 2/3 des effectifs de M2. Environ 1/3 des inscrits proviennent d'une formation autre que le M1 correspondant, mais le dossier ne fournit pas d'informations précises sur l'origine de ces étudiants.

Le programme de la formation, assurée par une équipe pédagogique de grande qualité, est ambitieux et important. Cependant, il semble viser davantage l'approfondissement de la culture générale en éthique médicale, tel que pourrait le proposer un diplôme d'université, que la mise en œuvre d'une authentique spécialité de master. En témoignent, pour cette spécialité, l'absence d'opportunité laissée à l'étudiant de moduler son parcours de formation par le choix d'UE optionnelles, l'absence d'un véritable adossement à la recherche et l'inexistence, revendiquée dans le document d'autoévaluation, de relations et échanges internationaux.

Le taux de réussite, de 51 à 58 %, est faible pour un M2. La poursuite en doctorat est également faible puisqu'elle ne concerne que 3 à 4 étudiants par an. Enfin, le pilotage spécifique de la spécialité n'est pas présenté (conseil de perfectionnement, évaluation par les étudiants, notamment).

- Points forts :

- Un programme d'enseignement ambitieux et de qualité.
- La participation d'un corps enseignant pluridisciplinaire de haut niveau.
- L'organisation de séminaires thématiques de qualité.



- Points faibles :
 - A bien des égards, la spécialité ne répond pas aux caractéristiques d'une spécialité de master (recherche, stage, offre d'UE, notamment).
 - Absence de pilotage spécifique de la spécialité.
 - Taux de réussite faible pour un M2.
 - Peu de poursuites en doctorat.
 - Absence de stage en fin de M2.

- Recommandations pour l'établissement :

Si la qualité de la formation n'est pas discutable, il paraît nécessaire d'en revoir l'organisation, afin qu'elle réponde effectivement aux critères habituels d'un M2. Les points les plus cruciaux concernent l'adossement à la recherche, l'élargissement de l'offre de formation vers la création d'UE optionnelles, enfin la mise en place de stages et de mesures favorisant la poursuite d'études en doctorat.



Ethique des pratiques de la recherche scientifique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

CHU Paris (Saint-Louis) et Université Paris-Sud.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Accueil partiel à la Fondation Rothschild (Paris).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif affiché de cette spécialité, qui n'attire chaque année que six à huit étudiants, essentiellement des professionnels de santé, est particulièrement ambitieux : former aux problématiques de l'éthique appliquée à la recherche, « de la paillasse jusqu'à la cité ».

- Appréciation :

L'enseignement est organisé sous forme de 11 UE (276 heures en présentiel par étudiant), dont un *séminaire universitaire de recherche scientifique* et un *séminaire de méthodologie*, complétées par la rédaction et la présentation d'un mémoire (12 ECTS). Six de ces onze UE sont communes à la spécialité *Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution hospitalière*. A cette mutualisation d'UE s'ajoute une mise en commun d'une partie d'autres UE (ainsi, l'UE 12 reprend une partie de l'UE 28 de la spécialité précédente). A noter que le séminaire de méthodologie semble le même que celui du M1. Quant à la recherche, elle se limite à la participation optionnelle aux rencontres avec des doctorants.

Alors que la spécialité s'affiche comme *Ethique des pratiques de la recherche scientifique*, il n'y a pas de formation à la recherche et c'est essentiellement *via* le tutorat mis en place pour la rédaction du mémoire que l'acquisition des compétences « recherche » est supposée se développer. La différence entre le programme de cette spécialité et celui de la spécialité précédente est particulièrement ténue. De plus, on peine à trouver à cette spécialité un objet prioritaire : éthique de la recherche, recherche en éthique, ou encore évaluation éthique des protocoles de recherche.

Le taux de réussite varie de 60 à 80 %. Chaque année, un à trois étudiants de cette spécialité poursuivent en doctorat.

Les critiques déjà formulées à propos de la spécialité précédente sur l'insuffisante conformité aux règles générales de construction et de pilotage des masters s'appliquent entièrement à celle-ci.

- Points forts :

- Enseignement de haut niveau sur un sujet en pleine actualité.
- Qualité et complémentarité du corps enseignant.

- Points faibles :

- Ambiguïté sur les objectifs de la spécialité.
- Nombreux éléments de construction non conformes à l'organisation habituelle des masters.
- Faibles effectifs traduisant un déficit d'attractivité.
- Redondances avec la spécialité *Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution hospitalière*.
- Manque de pilotage.



- Recommandations pour l'établissement :

Sans remettre en cause la qualité des enseignements donnés dans cette spécialité, il est indispensable que ses responsables en précisent les objectifs et mettent en place une maquette répondant vraiment aux exigences d'une spécialité de master. Son remplacement par un parcours spécifique à l'intérieur de la spécialité précédente pourrait constituer une option intéressante.



Ethique, maladie chronique et soins palliatifs

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

CHU Paris (Saint-Louis) et Université Paris-Sud.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Accueil partiel à la Fondation Rothschild (Paris).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, ouverte en 2009-2010, accueille chaque année huit à dix étudiants. L'objectif affiché est d'approfondir des connaissances universitaires pluridisciplinaires visant la « prise en compte des composantes complexes du soin de personnes vulnérables dans la maladie, la dépendance et la proximité du terme de leur vie ».

- Appréciation :

Son organisation est, en tous points, semblable à celle des deux autres spécialités de la mention. L'enseignement inclut 381 heures de présentiel par étudiant, sous forme de 10 UE (dont 2 séminaires, l'un sur les soins palliatifs, l'autre sur la méthodologie). Il se termine par la rédaction et la présentation d'un mémoire. A noter que 5 de ces UE sont communes à une au moins des 2 autres spécialités de la mention.

Les taux de réussite sont élevés (75 à 87 %). La poursuite en doctorat est très faible : elle concerne un à deux diplômés par an.

Cette formation, sur un sujet d'une grande actualité, bénéficie d'un encadrement pédagogique de haut niveau. Cependant, par référence aux deux autres spécialités de la mention, les mêmes critiques générales peuvent être formulées sur sa construction et son pilotage. Comme précédemment, le dossier n'évoque pas d'éléments d'évolutions dans le cadre du prochain quinquennal.

- Points forts :

- Un thème d'enseignement de première importance.
- Une équipe pédagogique et des séminaires parfaitement adaptés au thème traité.

- Points faibles :

- Une construction générale répondant insuffisamment à celle d'une spécialité de master.
- Une attractivité décevante.
- Une absence de pilotage spécifique de la spécialité.
- Une certaine redondance avec les deux autres spécialités de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette spécialité, dont l'intérêt est majeur, devrait bénéficier de la part de ses responsables d'une réorganisation afin de la mettre en conformité avec les exigences du LMD et d'accroître son attractivité auprès des étudiants et des professionnels de santé. L'équipe de formation, qu'il est nécessaire de mettre en place, pourrait étudier la possibilité de présenter la formation sous forme d'un parcours de la spécialité *Ethique des pratiques de la santé, des soins et de l'institution hospitalière*.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

Paris, le 10 avril 2014

Réponse AERES

Observations

Les analyses proposées par la personne en charge de l'évaluation de la mention de master « Éthique, science, santé et société » par l'AERES nous apparaissent globalement pertinentes et de nature à favoriser une amélioration effective de notre offre universitaire.

L'appréciation de la justesse de nos approches en réponse à une demande émergente, et de la qualité des enseignements et des compétences réunies dans le cadre de nos formations est reconnue.

Les critiques portent tout particulièrement sur :

- la non-conformité de notre dispositif aux caractéristiques d'une organisation de master (manque d'UE optionnelles, stages, exigence de recherche) ;
- une lisibilité qui manque en précision dans nos différentes spécialités ;
- un recrutement d'étudiants estimé limité d'un point de vue quantitatif ;
- un déficit en explicitation des modalités de gouvernance, notamment en termes de pilotage des spécialités et de « conseil de perfectionnement » ;
- une faiblesse dans notre ouverture internationale, l'enseignement des langues et l'usage des TICE

Nous souhaitons tirer tous les enseignements dont nous permet de bénéficier cette évaluation, et entreprenons dans les prochains jours une refonte de notre mention de master tenant compte des préconisations.

Il convient néanmoins d'observer que cette mention de master a été initiée dans un contexte disciplinaire en cours de constitution qui justifiait une phase expérimentale faute de modèle jusqu'alors totalement probants.

Tant du point de vue des contenus que de la forme, le dispositif tel qu'il a été élaboré s'est efforcé de tenir compte également de l'exigence de concilier des enseignements universitaires de qualité avec des contraintes organisationnelles inhérentes au public visé par ces enseignements.

L'éthique ne relève pas d'une section de CNU qui lui serait spécifique. De telle sorte qu'une approche pluridisciplinaire s'est imposée d'emblée. Le parcours des étudiants peut dès lors apparaître 'tubulaire' puisque, en concertation avec eux, il est apparu nécessaire de leur proposer une formation cohérente qui, effectivement, relativisait la notion d'option alors que la multiplicité des UE contribue elle-même à la diversité des approches.

Si la critique d'un adossement peu apparent à la recherche est recevable, en pratique toutefois tant dans les enseignements que dans le travail de rédaction du mémoire l'initiation à une démarche de recherche constitue un enjeu qui aboutit à la production de travaux reconnus, tout particulièrement en M2, comme des contributions scientifiques. Peu d'étudiants s'engagent d'emblée dans une recherche doctorale prenante, ce qui n'empêche de compter 20 doctorants inscrits en 2013/2014 et surtout de constater à la fois la production d'articles scientifiques rédigés par nos étudiants qui, de surcroît, assurent par la suite des fonctions de conseil, d'enseignement dans les différents contextes de leur exercice. À cet égard, s'il est évident que l'ouverture internationale relève d'un impératif que nous comprenons parfaitement. Jusqu'à présent, toutefois, sa mise en œuvre s'est avérée compliquée pour des raisons tenant à des considérations d'ordre culturel ou alors au fait que certaines thématiques de bioéthique sont privilégiées au regard d'autres aspects de l'éthique hospitalière et du soin qui nous sont davantage familiers.

À la lecture des observations qui sont mentionnées dans l'évaluation, il s'avèrerait que notre dispositif de pilotage et de « perfectionnement » apparaîtrait peu satisfaisant. Nous progresserons en formalisation des procédures pourtant déjà en place, et tiendrons compte de cette exigence qui dans notre pratique s'impose comme une évidence.

1. Non-conformité de notre dispositif aux caractéristiques d'une organisation de master (manque d'UE optionnelles, stages, exigence de recherche)

Nous avons lieux compris à travers cette évaluation les exigences formelles d'une mention de master et les appliquerons scrupuleusement dans notre nouvelle proposition de master (soumise aux instances universitaires en mai 2014).

2. Une lisibilité qui manque en précision dans nos différentes spécialités

Les modifications substantielles que nous apporterons à la maquette du master, viseront tout particulièrement à sa lisibilité, à son adaptation au principe de parcours optionnel et à son attractivité.

3. Un recrutement d'étudiants estimé limité d'un point de vue quantitatif

Les modalités que nous apporterons ainsi que l'ouverture sur l'approche en cancérologie sont de nature à conforter notre positionnement dans le cadre d'une offre universitaire pleinement justifiée, y compris si actuellement elle concerne un

public encore restreint. Le contexte des pratiques en appelle à des formations universitaires adaptées et tout autant au développement de recherches en éthique, de même nature que celles qui sont produites dans le cadre de prestigieux instituts universitaires dédiés à l'éthique dans d'autres pays. La France, on le constate, n'est pas encore assez investie dans ce domaine, de telle sorte que les initiatives pionnières se doivent, comme nous tentons de le faire, d'ouvrir un chemin. Dès lors, bien que justifiée, l'évaluation quantitative du nombre de nos étudiants semble nécessiter des approfondissements qui permettent de faire apparaître, dans un contexte pourtant difficile, une demande qui se renforcera dans les prochaines années et répondra certainement davantage aux exigences universitaires que nous promovons. C'est ainsi que nous sommes sélectifs tant dans nos modalités de recrutement que dans le sérieux de l'évaluation, ce qui explique aussi les pourcentages de réussite.

4. Un déficit en explicitation des modalités de gouvernance, notamment en termes de pilotage des spécialités et de « conseil de perfectionnement »

Bien qu'existant, le pilotage et plus globalement la gouvernance de la mention de master feront l'objet de procédures plus précises dans la nouvelle maquette : nous serons attentifs à mentionner les collaborations européennes dans l'instance d'orientation que nous avons mise en place et la part que prennent les enseignants et les étudiants dans la concertation et les décisions.

5. Une faiblesse dans notre ouverture internationale, l'enseignement des langues et l'usage des TICE

Dans le point 4, l'ouverture internationale est mentionnée. Nous préciserons dans la nouvelle maquette le périmètre de notre module international (déjà évoqué dans les UE21 et 25 dans le Dossier d'évaluation p. 93), avec notamment les journées thématiques en visioconférences. S'agissant de l'acquisition des langues étrangères, elle ne semblait pas s'imposer dans le cadre de nos formations qui s'adressent à des étudiants au moins bilingues de manière générale. Les étudiants qui le souhaitent peuvent recourir à la formation proposée par la Faculté de médecine. Comme nous l'avons évoqué le recours au TICE est explicité dans le cadre de l'UE de méthodologie, là également nous préciserons l'offre.